

## Demande de choix d'école

Année scolaire 2023-2024

**Les demandes remises à l'école avant cette date ont la priorité de traitement**  
**Primaire** (à l'école du bassin) : **30 juin**      **Secondaire** (à l'école de fréquentation) : **15 avril**

**Numéro de la fiche**

### Section 1 – Identification de l'élève

Nom :	Prénom :	Date de naissance (AAAA-MM-JJ)
-------	----------	--------------------------------

### Section 2 – Choix de l'école

Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2022-2023
École demandée :	École fréquentée :
Niveau scolaire :	Niveau scolaire :
Raison de la demande :	Nombre d'années de fréquentation à l'école demandée :

### Section 3 – Adresse principale actuelle de l'élève

Nom et prénom du parent :	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Nom et prénom de l'autre parent à cette adresse (s'il y a lieu) :	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Numéro civique et rue :	App. :
Ville :	Code postal :
Téléphone :	<input type="checkbox"/> Cellulaire <input type="checkbox"/> Résidence <input type="checkbox"/> Travail <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur
Courriel :	

### Section 4 – Signature du parent

**Je confirme avoir pris connaissance des directives jointes au présent formulaire et comprend que l'exercice de ce droit ne me permet pas d'exiger le transport.**

_____ Signature du parent <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Parent <input type="checkbox"/> Tuteur	_____ Date de remise de la demande
--	---------------------------------------

### Réservé à l'école

École du bassin	École demandée
<b>Date de réception et initiales :</b> <input type="checkbox"/> Copie remise à l'école demandée <input type="checkbox"/> Saisie du choix de l'école dans GPI	<b>Décision :</b> <input type="checkbox"/> <b>ACCEPTÉ</b> <input type="checkbox"/> <b>REFUSÉ</b> <input type="checkbox"/> Copie remise à l'organisation scolaire (si accepté) <input type="checkbox"/> Copie remise à l'école du bassin  Signature de la direction d'école                      Date de la décision

## Directives importantes<sup>1</sup>

<b>S'adresse à qui ?</b>	Aux parents d'enfants au préscolaire 5 ans, primaire ou secondaire qui souhaitent inscrire leur enfant à une école autre que celle du bassin associé à leur adresse principale. Pour le préscolaire 4 ans, svp veuillez utiliser le formulaire de choix d'école à cet effet.
<b>Transport</b>	L'exercice de ce droit ne permet pas d'exiger le transport, même s'il peut être assuré. L'attribution des places disponibles se fait graduellement jusqu'au 30 octobre de chaque année. Pour déposer une demande, veuillez compléter le formulaire disponible sur notre site Internet : <a href="http://www.cssdhr.gouv.qc.ca/Parents/Transport%20scolaire/Demande%20de%20transport%20scolaire">www.cssdhr.gouv.qc.ca / Parents / Transport scolaire / Demande de transport scolaire</a> .
<b>Date limite</b>	Votre demande peut être remise dès la première journée de la période d'inscription, soit à compter du 13 février 2023. <b>Préscolaire 5 ans et primaire :</b> Les demandes déposées <b>avant le 30 juin</b> seront traitées prioritairement. Veuillez remettre le formulaire au secrétariat de l'école de votre bassin. <b>Secondaire :</b> Les demandes déposées <b>avant le 15 avril</b> seront traitées prioritairement. Veuillez remettre le formulaire au secrétariat de l'école de fréquentation.
<b>Traitement de la demande</b>	Seule cette période sera consacrée au traitement des choix d'école, à moins d'une nouvelle inscription : <b>Préscolaire 5 ans et primaire :</b> Fin août (7 jours ouvrables avant le début des classes). <b>Secondaire :</b> 1 <sup>re</sup> semaine entière de mai pour les élèves fréquentant déjà cette école et pour les autres élèves, entre le 20 août et au plus tard le 15 septembre.
<b>Décision</b>	<b>Acceptation :</b> le choix demeure irréversible pour la durée de l'année scolaire concernée et votre enfant sera automatiquement inscrit à l'école demandée. <b>Refus :</b> l'inscription de l'élève demeure à son école du bassin.
<b>Organisation scolaire</b>	Votre demande de choix d'école sera acceptée, sous réserve de l'organisation scolaire et selon la capacité d'accueil de l'école demandée. Si le nombre de demandes de choix d'école excède la capacité d'accueil de l'école, les choix retenus seront en fonction des critères suivants : <b>Préscolaire 5 ans et primaire :</b> 1. Le nombre d'années de fréquentation à l'école demandée à la condition d'avoir respecté la date de réception de la demande (30 juin); 2. Le tirage au sort parmi ceux ayant respecté la date de réception de la demande (30 juin). <b>Secondaire :</b> 1. Le nombre d'années de fréquentation à l'école demandée à la condition d'avoir respecté la date de réception de la demande (15 avril) et de la réponse de l'organisation scolaire; 2. L'organisation scolaire de l'établissement concerné; 3. Le tirage au sort parmi ceux ayant respecté la date de réception de la demande (15 avril).
<b>Informations supplémentaires</b>	Une seule demande de choix d'école par enfant peut être formulée. Aucune demande ne peut être déposée en cours d'année scolaire, à l'exception d'une nouvelle inscription. Lors d'un déménagement en cours d'année scolaire à l'intérieur du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, le choix d'école se limite à l'école de fréquentation avant le déménagement. La demande doit être reconduite annuellement par les parents.

<sup>1</sup> En référence à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* et la *Politique relative au transport scolaire* disponibles sur le site Internet du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.